

Note de synthèse

Manifestation parallèle à la réunion du Groupe des gouverneurs africains 2026

« Faire tomber les barrières et dynamiser le commerce : vers des marchés régionaux opérationnels pour l'Afrique » du 6 au 8 juillet 2026 à Banjul, République de Gambie

1. Contexte et justification

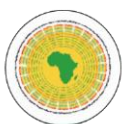
L'Afrique dispose d'un potentiel démographique et économique considérable, avec une population de plus de 1,2 milliard d'habitants (la moitié ayant moins de 25 ans) et d'abondants atouts naturels et stratégiques. Pourtant, le continent reste le moins intégré économiquement à l'échelle régionale et mondiale. Le commerce intra-africain ne représente que 16 à 18 % du commerce total, bien en deçà des niveaux observés dans d'autres régions. Cet écart reflète la persistance de contraintes structurelles, notamment les barrières tarifaires et non tarifaires ; les coûts élevés de transport, de logistique et de douane ; la fragmentation des marchés ; l'accès limité au crédit commercial ; la faiblesse des chaînes d'approvisionnement régionales ; et des déficits importants dans les transports, l'énergie et la connectivité numérique. Les accords régionaux, notamment la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), ont établi un cadre d'action solide, mais leur mise en œuvre a été inégale, et les progrès vers le fonctionnement des marchés régionaux ont été plus lents que prévu.

Il ressort des évaluations de l'intégration régionale et des analyses liées à la ZLECAf que pour accélérer les échanges et la compétitivité, il faudra prendre des mesures décisives et coordonnées dans cinq domaines prioritaires : i) réduction des obstacles aux échanges ; ii) approfondissement de l'intégration régionale ; iii) investissement dans les infrastructures régionales ; iv) renforcement du financement du commerce et des chaînes d'approvisionnement ; v) création de systèmes numériques et de systèmes de paiement intégrés. Remédier à ces contraintes est au cœur du programme d'industrialisation de l'Afrique et de sa participation effective aux chaînes de valeur mondiales. Grâce à des approches régionales coordonnées appuyées par des réformes nationales réalistes, il est possible de réaliser des économies d'échelle, de renforcer les chaînes de valeur locales et régionales, d'attirer des investissements privés et d'améliorer la résilience aux chocs extérieurs.

2. Objectifs de la manifestation parallèle

L'événement parallèle « Faire tomber les barrières et dynamiser le commerce : vers des marchés régionaux opérationnels pour l'Afrique » vise à offrir une plateforme ciblée, orientée vers l'action publique, permettant aux gouverneurs africains, aux hauts responsables publics et aux partenaires du développement de :

- i. faire le point sur les obstacles les plus contraignants au commerce intra-africain ;
- ii. recenser les lacunes institutionnelles, de politique économique et de coordination qui continuent de freiner la mise en œuvre effective de la ZLECAf et des initiatives d'intégration régionale ; et
- iii. préciser les actions prioritaires et les domaines dans lesquels un soutien accru du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international peut accélérer les résultats.



Elle mettra l'accent sur les solutions pratiques, les biens publics régionaux et les rôles complémentaires des administrations nationales, des institutions régionales et des institutions de Bretton Woods.

3. Rôle des institutions de Bretton Woods dans l'intégration régionale

Le Groupe de la Banque mondiale et le FMI ont été des partenaires clés dans la promotion de l'intégration régionale en Afrique. Le Groupe de la Banque mondiale soutient la connectivité transfrontalière, la facilitation des échanges, l'intégration énergétique et numérique, et le capital humain au moyen d'investissements à grande échelle, tandis que le FMI complète ces efforts par des conseils de politique économique, une assistance technique et une coordination macroéconomique. À mesure que la mise en œuvre de la ZLECAf s'accéléra, un meilleur alignement et une intensification des instruments du Groupe de la Banque mondiale et du FMI autour des biens publics régionaux, de la coordination des politiques et de la mobilisation du secteur privé seront déterminants.

4. Proposition de points de discussion

Pour faire progresser le programme d'intégration régionale de l'Afrique et libérer tout le potentiel de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), les discussions pourraient porter sur les domaines prioritaires suivants :

- i. accroître les financements et déployer des instruments d'atténuation des risques afin de catalyser des investissements régionaux portés par le secteur privé ;
- ii. étudier les possibilités de renforcer les capacités institutionnelles par une assistance technique et financière pour favoriser l'harmonisation des politiques et l'harmonisation des réglementations entre les pays ;
- iii. rechercher des approches pour étendre et moderniser les systèmes de facilitation des échanges, de logistique et de gestion des frontières afin de réduire les coûts des échanges et des stratégies pour accélérer le développement numérique et l'intégration des systèmes transfrontaliers, y compris les plateformes de paiement et de données ;
- iv. renforcer le capital humain à l'appui des objectifs régionaux en matière de commerce, de compétitivité et de développement industriel ; et
- v. adopter des mesures pour renforcer l'efficacité institutionnelle des communautés économiques régionales (CER) et du Secrétariat de la ZLECAf pour appuyer la mise en œuvre et la coordination.

